

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Swiss Life Funds (F) Transition Money Market Euro T (ISIN : FR0011223916)

OPCVM de droit français

Le Fonds est géré par Swiss Life Asset Management (France),
une société du Groupe Swiss Life.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM Monétaire.

Swiss Life Funds (F) Transition Money Market Euro est un fonds nourricier de Swiss Life Funds (F) Money Market Euro Part I (SICAV maître). L'objectif de gestion est le même que celui de la SICAV maître "obtenir, pour des placements à court terme, un rendement supérieur à celui de l'EONIA capitalisé après déduction des frais de gestion".

Swiss Life Funds (F) Transition Money Market Euro Cap R est investi intégralement en actions de la SICAV Swiss Life Funds (F) Money Euro Part I et détient des liquidités à titre accessoire. La performance du fonds nourricier sera inférieure à celle de la SICAV maître en raison de ses propres frais de fonctionnement et de gestion. La stratégie d'investissement est la même que la SICAV maître: "La SICAV maître est investie en obligations et en titres de créances négociables à taux fixes et à taux variables. Ces émissions devront être à tout moment de haute qualité de crédit. La société de gestion met en oeuvre une politique de gestion des risques appropriée et rigoureuse lui permettant d'évaluer la qualité de crédit des actifs du portefeuille. Elle ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation pour sélectionner les actifs éligibles. Elle dispose d'une procédure interne permettant une évaluation précise et indépendante des émissions. En cas d'évolution de sa notation, le gérant procède à sa propre analyse du risque de crédit pour décider de céder ou non le titre. Elle pourra investir dans des instruments financiers ayant une maturité résiduelle jusqu'à l'échéance légale inférieure ou égale à 2 ans, à condition que le taux soit révisable dans un délai maximum de 397 jours. La maturité moyenne pondérée du portefeuille (ou WAM) est inférieure ou égale à 6 mois. La durée de vie moyenne pondérée du portefeuille (ou WAL) de la SICAV est inférieure ou égale à 12 mois. Fourchette de sensibilité : de 0 à 0,50%."

Par l'intermédiaire de son OPCVM maître :

- La SICAV maître peut avoir recours à des instruments financiers dérivés jusqu'à 100% de l'actif.
- La SICAV maître pourra détenir des instruments libellés dans d'autres devises que l'euro, auquel cas le risque de change sera intégralement couvert.
- La SICAV maître pourra procéder à des dépôts jusqu'à 100% de l'actif, et à des emprunts d'espèces dans limite de 10% de son actif. Les opérations de prises et de mises en pension livrée sont autorisées jusqu'à 100% de l'actif net. Les prêts et emprunts titres sont exclus.
- La SICAV maître peut détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'autres OPCVM monétaires de droit français ou européen relevant de la directive 2009/65/CE.
- Affectation des sommes distribuables : capitalisation.
- Durée de placement recommandée : 3 mois.
- Les demandes de rachat sont reçues jusqu'à 11h et sont exécutées sur la base de la dernière valeur liquidative connue et peuvent porter sur un nombre entier de parts ou sur une fraction de parts, chaque part étant divisée en millièmes.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible Risque plus élevé

← Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé →



La catégorie de risque 1 du fonds est identique à celle de son OPCVM maître Swiss Life Funds (F) Money Market Euro : elle s'explique par une exposition limitée au risque de taux, en raison de la durée de vie maximale des titres détenus en portefeuille (maturité résiduelle de 2 ans maximum) et de leur notation.

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme de "placement sans risque".

Le capital investi peut ne pas être intégralement restitué, le FCP n'offrant pas de garantie en capital.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur :

- Risque de crédit : il concerne la valorisation des obligations, des titres de créances négociables et des produits dérivés de crédit. En cas de dégradation de la perception par le marché de la qualité des émetteurs, la valeur de ces instruments peut baisser et en cas de défaut de l'émetteur, la valeur de ces instruments peut être nulle, entraînant en conséquence une baisse de la valeur liquidative de l'action.
- Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou de l'impossibilité de réaliser la cession de titres détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du Fonds.
- Risque de contrepartie: risque est lié à la défaillance d'une contrepartie de marché avec laquelle un contrat sur instruments financiers à terme ou une opération d'acquisition ou de cession temporaire de propriété a été conclu. Dans ce cas, la contrepartie défaillante ne pourrait tenir ses engagements vis à vis du fonds. Cet événement se traduira alors par un impact négatif sur sa valeur liquidative du fonds.
- Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés: Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme afin de porter l'exposition du Fonds au risque de taux jusqu'à 100% de l'actif net. Les variations de cours du sous-jacent peuvent avoir un impact différent sur la valeur liquidative du fonds en fonction des positions prises : les positions acheteuses pèsent sur la valeur liquidative en cas de baisse du sous-jacent, de même que les positions vendeuses en cas de hausse dudit sous-jacent.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0,30%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances :

Commission de performance : Néant

Les frais affichés sont les frais maximum applicables. Des frais inférieurs peuvent vous être appliqués dans certaines conditions. Votre conseiller peut vous fournir de plus amples informations à cet égard.

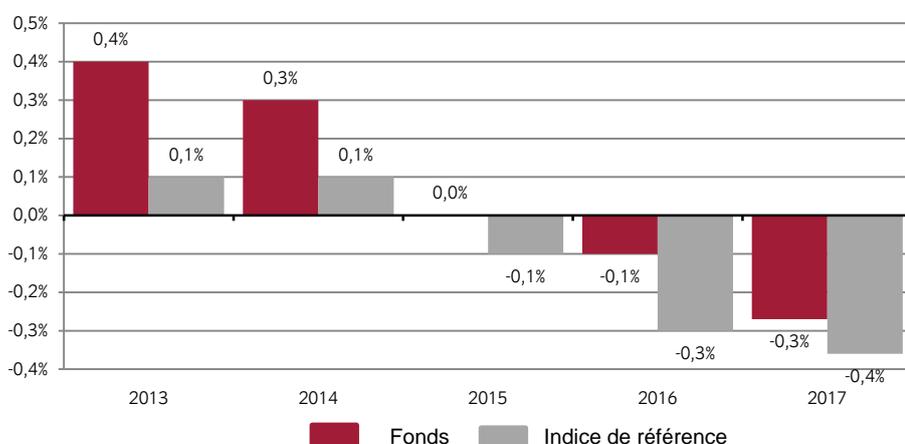
Les frais courants sont calculés une fois par an à la clôture de l'exercice du Fonds (29/12/2017) et comprennent l'ensemble des coûts prélevés l'année passée. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre et n'inclut pas :

- les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds,

- les éventuelles commissions de surperformance.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez-vous référer aux rubriques des frais du prospectus, disponible sur le site internet : www.swisslife-am.com

Performances passées



Informations complémentaires :

- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances indiquées.
- Devise de référence : EUR.
- Date de création du fonds : 01/03/2012

Informations pratiques

- Dépositaire : SwissLife Banque Privée
- De plus amples informations sur le fonds (prospectus, rapports annuels et semestriels, informations sur une autre catégorie de part du Fonds) sont adressées dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de Swiss Life Asset Management (France) 7, rue Belgrand, F-92682 Levallois-Perret cedex.
- Les informations relatives aux parts du Fonds sont également disponibles sur simple demande selon les modalités indiquées ci-dessus.
- La valeur liquidative du Fonds est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Elle est établie chaque jour de bourse du marché de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des marchés (calendrier officiel Euronext).
- Il est rappelé que la législation fiscale du pays de domicile du Fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds ou de votre conseiller habituel.
- Le présent Fonds n'est pas ouvert aux « US Person » (la définition des « US Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.swisslife-am.com).
- La responsabilité de Swiss Life Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de la société de gestion www.swisslife-am.com et sur simple demande selon les modalités indiquées ci-dessus.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Swiss Life Asset Management (France) est une société de gestion agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et mises à jour au 03/09/2018.